PROCÈS-VERBAL

Troisième assemblée ordinaire du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Roch (CQSR), tenue le jeudi 27 mars 2025 à 18 h 30 au YMCA Saint-Roch, 500, rue du Pont, local RC-14 et par visioconférence.

Présences

Membres avec droit de vote

Alexia Oman	Présidente (2025)
Jérémie Roques	Secrétaire (2025)
Thomas Brady	Trésorier (2025)
Kendra Bédard	Administratrice (2026)
Simon Gauthier	Administrateur (2026)
Odette Lavoie	Administratrice (2026)
Robert Jardine	Administrateur (2026)
Robert Rousse	Administrateur (2025) [en ligne]

Membres sans droit de vote
Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal, district Saint-Roch Saint-Sauveur

Personnes invitées
Alexandra Madoyan, secrétariat de rédaction

Autres participants
Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 0 personne sont en ligne et 17 personnes assistent à l'assemblée en présence, dont Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques au Service des relations citoyennes et communications.

Absences

Emmy Lapointe	Vice-présidente (2025)

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et constat du quorum — 18h30
2. Présentation des administrateur.rice.s, conseiller et soutien — 18h31
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour — 18h33
4. Fonctionnement du CA — 18h35
   - Décorum de bienveillance ✨
   - Date et lieu de l'assemblée spéciale préliminaire á l'AGA du 24 avril 2025 (YMCA)
   - Rappel de date et lieu de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2025
   - Date de la prochaine assemblée spéciale pour l'opinion CQSR projet Dorchester (en ligne)
   - Procédure pour déposer sa candidature pour devenir administrateur.rice
5. Adoption du procès-verbal — 18h45
   - Janvier 2025
   - Suite février 2025
6. Représentations et chantiers du CQSR — 18h46
   - Programme de verdissement (K.Bedard)
   - Entrevue Radio-Canada (R.Rousse)
   - Invitation du CQSR - Trudel
7. Mot du conseiller municipal - Pierre-Luc Lachance — 18h55
8. Questions au conseiller municipal et commentaires du public — 19h15
9. Propositions des administrateurs.rices — 19h45
   - Grille d'analyse de l'amorce des processus de consultation par la ville
   - Agenda consultation CQSR et AGA CQSR
10. Trésorerie — 19h55
    - État du compte courant
    - Chèques à émettre
11. Bons coups dans Saint-Roch et et annonces des citoyen.ne.s et des organisations — 20h05
12. Divers (et variés) — 20h15
13. Levée de l'assemblée — 20h20

25-03-01 Ouverture de l'assemblée

Alexia Oman constate le quorum et ouvre la réunion.

25-03-02 Présentation des administrateur.rice.s, conseillers et soutiens

Les administratrices et administrateurs, le conseiller municipal ainsi que le conseiller en consultation publique et la secrétaire de séance se présentent.

25-03-03 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Alexia Oman effectue la lecture de l'ordre du jour. À la demande de Pierre-Luc Lachance, les points 7 et 9 seront déplacés avant le point 6.

SUR PROPOSITION DE KENDRA BÉDARD, DÛMENT APPUYÉE PAR ODETTE LAVOIE, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec la modification demandée.

25-03-04 Fonctionnement du conseil d'administration

- **Décorum de bienveillance**
  Alexia Oman rappelle que les administratrices et administrateurs souhaitent un climat de bienveillance et d'ouverture sur les enjeux discutés lors de la séance. Les échanges doivent être faits dans le respect de chacun et chacune. Alexia Oman encourage la prise de parole tout en évitant les répétitions.

- **Date et lieu de l'assemblée spéciale préliminaire de l'AGA du 24 avril 2025 (YMCA)**

- **Rappel de la date et du lieu de l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2025 (YMCA)**

- **Date de la prochaine assemblée spéciale pour l'opinion du CQSR sur le projet de modification du PPU en lien avec le projet de requalification de l'ilot Dorchester.** Le 10 avril, le promoteur présentera le projet au grand public (ENAP) à la suite de quoi aura lieu une consultation public en ligne. Le 17 avril, le CQSR donnera son opinion la proposition de modification au PPU de la ville à l'occasion d'une assemblée spéciale en ligne.

- **Procédure pour déposer sa candidature pour devenir administrateur.rice.** Les sièges occupés par Thomas Brady (trésorier), Emmy Lapointe (vice-présidente), Alexia Oman (présidente), Jérémie Roques et Robert Rousse (administrateurs) arrivent à échéance en 2025 et seront en élection. Alexia Oman rappelle que le processus peut être fait en ligne (dépôt de la candidature et des signatures) ou via le formulaire papier. Daniel Leclerc invite les personnes intéressées par le dépôt au format papier à le prévenir afin de garder le compte des mises en candidature.

25-03-05 Adoption du procès-verbal

- **Janvier 2025**

SUR PROPOSITION DE JÉRÉMIE ROQUES, DÛMENT APPUYÉ PAR ODETTE LAVOIE, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de janvier 2025.

- **Suite février 2025**

Le procès verbal sera disponible sous peu. D'ici là, la consultation publique rédigée par la Ville de Québec est déjà disponible en ligne.

25-03-06 Mot du conseiller municipal – Pierre-Luc Lachance

- **Sommet Saint-Roch organisé par la SDC** :
    - Une belle participation a été notée, notamment parmi les étudiant.es.
    - On a relevé de très bons pourcentages pour le transport actif (marche, transports en commun) parmi les travailleur.euse.s.
    - La perception d'insécurité a été abordée. Les commerçants restent fiers du quartier. Le message qui est ressorti des panels : le quartier Saint-Roch connaît des difficultés, mais possède une identité propre à mettre de l'avant.
    - 300 000 $ supplémentaires pour Graff'Cité, le budget annuel a été augmenté à presque 600 000 $ pour effacer gratuitement les graffitis sur les bâtiments du quartier.
    - 205 000 $ ont été débloqués pour le développement d'une brigade-propreté.

- **Arrivée de Moment Factory à l'église Saint-Roch :** Un spectacle intérieur sera installé dans l'église Saint-Roch. Le projet aura un coût de 500 000 $, c'est le diffuseur qui a approché la Ville pour proposer le spectacle. On attend 100 000 visiteur.euse.s annuellement, avec l'objectif de garder ce spectacle durant plusieurs années. Il y aura une billetterie.

- **École des Berges :** Il existe encore des inquiétudes au sein de la population. Des bollards vont être installés prochainement pour signaler l'approche de la zone scolaire; ceux-ci seront en place durant trois saisons par année. On a également noté une surveillance policière accrue: en 2024, il y a eu 41 h dédiées à cette zone (opérations pour la vitesse et le respect des feux de signalisations). En 2025, on compte déjà 17 opérations de vitesse et 2 de feux de signalisation, une augmentation de la surveillance par rapport à l'année dernière.

- **Ascenseur du Faubourg :** Fermeture totale du 17 mars au 20 juin, les investissements atteindront 1,5 million. Au besoin, on suggère de prendre l'autobus pour passer de Saint-Roch aux quartiers de la Haute-Ville.

- **Passerelle des Trois-Sœurs au parc Victoria :** Des travaux sont en cours sur les mâts. Aucun danger de sécurité sur ce pont, il s'agit d'un travail préventif. La circulation demeure ouverte.

- **Dispense de frais de retards sur certains paiements de taxes :** Chaque année, la Ville envoie environ 170 000 comptes de taxes au mois de janvier. Or, par suite d'ennuis techniques présumés chez Postes Canada, certaines personnes n'ont pas reçu leur relevé dans les temps. Toutes les personnes ayant reçu leur compte de taxes en retard auront un droit à un délai supplémentaire, bien que le retard ne soit pas dû à l'administration de la Ville.

- **Enregistrements des chats et des chiens :** L'enregistrement des chats est maintenant obligatoire auprès de la Ville, et l'enregistrement des chiens est recommandé. La population des chats coûte beaucoup d'argent en termes de gestion à la Ville. La prochaine séance de micropuçage aura lieu le 27 avril pour les chats et le 25 mai pour les chiens.

- **<u>Modification du parcours 19 au RTC :</u>** Le taux de clientèle était très faible hors des périodes de pointe sur ce trajet. Dorénavant, durant les heures de pointe, la fréquence restera à chaque trente minutes, mais sera espacée à chaque heure en dehors des heures de pointe.

- **<u>Politique de développement sociale :</u>** La nouvelle politique est désormais disponible sur le site Web de la Ville de Québec. Le plan d'action suivra ce printemps.

<u>25-03-07 Questions au conseiller municipal et commentaires du public</u>

- **Est-ce qu'une partie des montants alloués à contrer les graffitis ira à la prévention et à l'appréhension des personnes qui vandalisent les murs? Va-t-on bloquer et/ou mettre à l'amende ces personnes?**

On observe une augmentation importante de ce problème dans les deux dernières années. Des trousses de nettoyage sont disponibles gratuitement en location de la part de la municipalité. C'est effectivement la police qui s'en occupe et des effectifs sont impliqués. Certains anciens graffiteurs agissent également comme ambassadeur.rice.s pour sensibiliser les jeunes et les amener à faire des graffitis sur les murs autorisés.

- **Concernant les graffitis, peut-on appeler le 311 pour une propriété qui ne nous appartient pas?**

Pour intervenir sur une propriété privée, il faut l'autorisation des propriétaires, autrement la Ville risque des poursuites. La Ville va contacter les propriétaires pour leur indiquer qu'ils sont passibles d'amendes élevées s'ils n'enlèvent pas ces graffitis : en effet, il existe un règlement qui stipule l'obligation de maintenir son bâtiment propre.

- **Sachant que 170 000 relevés de compte de taxes ont été envoyés, cela signifie-t-il qu'il y a autant de propriétaires de maisons sur le territoire?**

Oui, on dénombre 170 000 propriétaires de résidences et de commerces.

- **En quoi consiste le travail des patrouilles qui seront mandatées dans le quartier?**

La patrouille « Service MULTI » existait déjà, on va venir bonifier leurs équipes pour accompagner les personnes désorganisées, vulnérables. L'idée est d'avoir toujours une patrouille dans Saint-Roch dans son ensemble, y compris dans les plus petites rues, et pas seulement sur les grandes artères. Les membres de la patrouille sont reconnaissables par le logo « MULTI » sur leur uniforme.

- **On observe une recrudescence des vitres brisées de voitures dans les espaces publics de Saint-Roch. Que fait la Ville à ce sujet?**

C'est effectivement surveillé par les patrouilles, mais il faut prendre les vandales sur le fait, ce qui est quasi impossible. Les personnes qui commettent ces gestes de vandalisme le font généralement dans des rues isolées, et/ou en pleine nuit.

- **Plusieurs voitures de police s'engagent en sens inverse dans des rues à sens unique. Que doit-on faire quand on est témoin de cette infraction?**

Si elles ne sont pas en intervention, les équipes de la police se doivent de respecter le code de la sécurité routière. Vous pouvez relever leur plaque et les dénoncer à la police.

- **Est-il toujours question d'ajouter un tunnel pour le tramway afin de connecter la Basse-Ville et la Haute-Ville?**

Le projet initial, avant son transfert à CDPQ Infra, comprenait effectivement un tunnel, aux environs de l'ascenseur du Faubourg. Le dossier est entre leur main pour vérifier si un tunnel sera maintenu.

- **Où en est-on avec les chantiers à venir de TramCité?**

Saint-Roch n'est pas dans la liste de Tram-Cité pour cette année. Des tests de forage sont effectués sur le boulevard René-Lévesque.

- **Par rapport au tramway, les élections peuvent-elles mettre à mal le projet dans son entièreté, ou va-t-on aller de l'avant? L'appui du projet peut-il être retiré?**

Normalement, quand la signature est faite, la volonté est là pour respecter cet engagement. Cependant, au niveau de l'entente entre CDPQ Infra et de la Ville de Québec, si la Ville décidait de se retirer du projet, il y aurait des pénalités de plusieurs centaines de millions de dollars. Cela compromettrait beaucoup la santé financière de la Ville.

- **Le compte de taxes va-t-il augmenter avec l'arrivée du tramway?**

Les dépenses liées au tramway sont déjà incluses dans le budget de la Ville. Nous faisons une planification financière sur quinze ans, avec les calculs de l'inflation.

25-03-08 Représentations et chantiers du CQSR

- **Programme de verdissement (K. Bédard) :** La Ville veut devenir une « Région biosphère » de l'UNESCO. Avec le partenariat de l'Engrenage Saint-Roch, Kendra Bédard a lancé des projets dans le cadre du Programme de soutien à la mobilisation et aux Initiatives en faveur de la biodiversité de la ville de Québec avec deux autres personnes pour le verdissement des rues Saint-Joseph, Charest, Saint-Vallier Est, Caron, et de la Couronne. Une journée de plantation ouverte au public sera planifiée en septembre prochain. Une demande de subvention de 4000 $ sera faite pour cet événement.

  À certaines questions de l'assemblée, Kendra Bédard informe que le programme « Coup de pouce vert » est une initiative indépendante de celle-ci. Daniel Leclerc souligne par ailleurs que les citoyen.ne.s devraient appeler le 311 avant de planter quoi que ce soit dans un carré d'arbre devant chez eux, car il est possible que la Ville ait déjà prévu d'aménager un carré vert à cet endroit.

  À la question de Daniel Leclerc, Kendra Bédard informe qu'elle prendra en charge le remplissage du formulaire requis pour le dépôt du dossier d'ici le 31 mars.

Résolution 24-03-06 - Relative au dépôt d'une demande du CQSR au Programme de soutien à la mobilisation et aux Initiatives en faveur de la biodiversité

SUR PROPOSITION DE KENDRA BÉDARD, DÛMENT APPUYÉE PAR ODETTE LAVOIE, IL EST RÉSOLU d'accepter le dépôt de cette demande de subvention. Adoption votée par les administrateur.ices, avec abstention de Robert Rousse qui est administrateur de l'Engrenage Saint-Roch.

- **Entrevue Radio-Canada (R. Rousse) :** Robert Rousse a été interrogé par une journaliste de Radio-Canada concernant un investissement de 2 millions pour Saint-Roch. Dans ce contexte, il a mis de l'avant le fait que le quartier connaît des situations complexes qui demandent diverses solutions parallèles. Il a souhaité rester neutre et s'en est tenu à la plus simple expression.

- **Projet mobilité :** Le projet continuera pour sa phase 2. Le 1er mai, des professeur.e.s, des intervenant.es et des étudiant.es participeront à un tour du quartier pour démarrer cette deuxième partie du mandat.

- **Ilot Fleuri (A. Oman)** : Le sujet est retiré de la liste et ne sera pas abordé.

- **Invitation du CQSR – Trudel :** Une première rencontre a eu lieu avec trois des membres du CQSR le 25 mars dernier. Une autre rencontre aura lieu le 10 avril en consultation publique, et durera une dizaine de minutes. S'en suivra une période de questions avec le public.

25-03-09 Propositions des administrateurs.ices

- **Grille d'analyse et déclencheurs pour l'amorce des processus de consultation par la Ville**

Sur proposition de Jérémie Roques, le conseil de quartier demande à ce que la ville précise quels sont les éléments qui déclenchent, ou non, d'un projet à l'autre, une consultation publique. Le projet Dorchester a vu le déclenchement d'une consultation publique et ce n'est pas le cas pour l'ensemble des projets résidentiels ayant été déployés cette année.

Simon Gauthier souligne que les éléments qui nécessitent consultation sont inscrits au Programme particulier d'urbanisme. Daniel Leclerc précise qu'il existe en effet des seuils de dépassement au PPU et d'autres déclencheurs et indique qu'il enverra une synthèse de l'ensemble des déclencheurs de consultation publique aux membres du CQSR. Ces éléments seront partagés dans le cadre d'un projet PV.

Aucune résolution n'a finalement été prise sur ce sujet mais la ville s'est engagée à transmettre la synthèse discutée.

25-03-10 Trésorerie

État du compte courant
Thomas Brady indique que le CQSR possède 2602,17 $ sur son compte courant. Trois (3) transactions ont eu lieu durant le mois de mars : deux (2) chèques pour des procès-verbaux et un (1) chèque pour le Registraire des entreprises.

Chèques à émettre

Résolution 24-03-07 - Relative au paiement du secrétariat de rédaction de février 2025 - Shana Plante-Paquette

SUR PROPOSITION DE THOMAS BRADY, APPUYÉE PAR KENDRA BÉDARD, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Roch émette un chèque de 130 $ à Shana Paquette pour le procès-verbal de février 2025 à la réception des documents.

Résolution 24-03-08 - Relative au paiement du secrétariat de rédaction de mars 2025 - Alexandra Madoyan

SUR PROPOSITION DE THOMAS BRADY, APPUYÉE PAR KENDRA BÉDARD, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Roch émette un chèque de 130 $ à Alexandra Trautmann pour le procès-verbal de mars 2025 à la réception des documents.

25-03-11 Bons coups dans Saint-Roch et annonces des citoyen.ne.s et des organisations

- L'Engrenage Saint-Roch organise une cabane à sucre le jeudi 10 avril de 11 h 30 à 14 h, toutes les activités seront gratuites.
- Un nouveau restaurant vient d'ouvrir dans le quartier, Poulet Wong, anciennement le Cognac.
- Un autre nouveau restaurant ouvrira dans l'ancien local du Ashton, style cajun, par les propriétaires du Kundah Hotel.
- Le Mouvement pour une ville zéro déchet organisera des activités le 30 mars prochain, à l'occasion de la Journée internationale du zéro déchet, de 11 h à 14 h au Centre Monseigneur-Marcoux.

25-03-12 Divers et variés

- Jérémie Roques rappelle que le gouvernement du Québec lance un chantier de travail sur le processus de consultation. Les conseils de quartier et les citoyens sont amenés à y participer.
- Alexia Oman invite les personnes présentes à faire circuler l'information dans leur entourage concernant les postes ouverts au sein du CQSR.

25-03-13 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE ALEXIA OMAN, APPUYÉE PAR ODETTE LAVOIE, l'assemblée est déclarée levée à 20 h 07.

Mme Alexia Oman	M. Jérémie Roques
Présidente du Conseil de quartier	Secrétaire du Conseil de quartier

ANNEXE 1

Résolution	Objet	Réponse ville
CA 25-02-04	***Résolution sur l'offre d'une formation/éducation relativement aux PPU*** *(Suggestion de M. Campagna)*	Nous accusons réception de la demande du conseil de quartier de Saint-Roch quant au besoin d'obtenir des précisions sur l'outil du plan particulier d'urbanisme (PPU). *D'abord, il est important de rappeler que la Ville offre chaque année une formation sur l'urbanisme et ses outils aux administrateurs des conseils de quartier. Cette dernière est généralement tenue en début d'année aux mois de janvier ou février et situe, notamment, l'outil des PPU dans l'ensemble des outils de planification utilisés par la Ville en aménagement du territoire. Cela étant dit, nous apporterons une attention plus particulière aux contenus relatifs aux PPU, à leur mission et à leur fonctionnement lors de la prochaine édition de cette formation.* *Autrement, il est généralement prévu, lors d'une séance de consultation publique en lien avec la modification d'un PPU, de prendre le temps de situer cet outil.* *Informations complémentaires* ***Lorsqu'un PPU prévoit certaines règles d'aménagement pour atteindre des objectifs de planification, ces dernières doivent être également prévues au zonage afin d'assurer une cohérence entre règlementation et planification. Dans ces contextes, la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme exempte le règlement de zonage de l'approbation référendaire. Cependant, une consultation publique demeure obligatoire en vertu de la Loi et d'autres mesures de participations peuvent être prévues en vertu de la Politique de participation de la Ville de Québec.*** ***L'objectif d'une consultation publique est de permettre aux citoyens de s'exprimer, de poser leurs questions et de partager leurs préoccupations. Il est important de préciser que lors d'une consultation publique, la décision n'est pas encore prise. Les commentaires, questions et préoccupations partagées sont notés et analysés. Ces notes servent à orienter les conseillers municipaux dans leur prise de décision. Ainsi, l'approbation***

référendaire ne représente pas la seule et unique voie pour manifester des préoccupations en lien avec un projet.

En somme, si un besoin de précisions demeure suivant une consultation publique en lien avec la modification d'un PPU, il est possible de s'adresser au professionnel en consultation publique responsable de la démarche. Ce professionnel assurera un suivi auprès des ressources Ville appropriées.

-Division de la planification du territoire

CA 25-02-05	***Recommandations du conseil de quartier relativement à l'ilot Dorchester***	*Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au projet prévu à l'ilot Dorchester. Soyez assuré que nous prendrons connaissance des recommandations soumises par le conseil de quartier Saint-Roch relativement à ce projet.* Pour le dernier point, on reviendra plus en détail sur vos recommandations à la rencontre de travail du 1er avril et ou à la demande d'opinion du 17 avril.